la CREUSE
le Département

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

EDITORIAL

Dans un format désormais renouvelé, j'espère que vous aurez plaisir à parcourir le rapport d'activité 2018 des services du Conseil départemental de la Creuse.
Vous trouverez rapidement brossé en quelques chiffres le contexte socio-économique du département.
Puis, vous seront présentées les principales caractéristiques de notre institution départementale, dans son organisation, ses fonctions ainsi que les politiques qu'elle met en place ou accompagne. Pour cela, des moyens humains essentiels, des moyens financiers indispensables et c'est au travers des chiffres du compte administratif 2018, sorte de « bilan financier », que vous apprécierez la gestion que nous avons mise en place depuis quatre ans, et ce qu'elle nous permet de réaliser concrètement.
Ces politiques publiques, un ensemble d'actions combinées via les thématiques des 5 commissions intérieures, se veulent résolument orientées vers une dynamique d'attractivité de nouveaux acteurs.
C'est ainsi que le Conseil départemental de la Creuse s'attache à relever les défis qui traversent et transforment notre société, apportant le soutien nécessaire en termes d'ingénierie de projet et aides financières à de grands projets d'investissement.
Nous sommes prêts à accompagner les grandes transitions de notre temps, qu'elles soient démographiques, écologiques, numériques…
Pour cela, notre collectivité se montre encore plus solidaire envers ceux qui en ont le plus besoin, quel que soit leur âge, tout en étant par d'autres, fléchée désormais comme le garant des solidarités territoriales.
4 enjeux, 4 défis :

- Intégrer les nouveaux usages du numérique et les méthodes de design : dématérialisation du processus comptable, système d'information renouvelé, préfiguration d'un laboratoire d'innovation publique, travail en transversalité avec les agents, démarches usagers…
- Aller plus loin, plus vite : accéder au Très Haut Débit avec plus de 2 M€ investis, seconde tranche de travaux de la Clide - La Seiglière, nouvelle aire de covoiturage à Verneiges…
- S'engager pour une société plus inclusive :

o Notre politique handicap, avec un taux d'emploi en interne de travailleurs en situation de handicap de plus de 6% et un référent handicap pour un accompagnement personnalisé, mais aussi avec la poursuite des travaux de mise en accessibilité de nos établissements, la mise en place de la Réponse Accompagnée Pour Tous portée par la MDPH, ou encore le projet « Santé par la Nature » à l'Étang des Landes,…

o Notre politique d'accompagnement vers l'emploi, avec une baisse du nombre d'allocataires RSA, nous encourageant à élargir la perspective de l'inclusion au-delà du seul accompagnement social, vers l'inclusion numérique, professionnelle…

- Améliorer nos actions sur les territoires : avec des Unités Territoriales d'Action Sociale désormais calquées sur les contours des intercommunalités, la réorganisation de notre Pôle Stratégies Territoriales qui accroît notre rôle d'animation et d'expertise territoriale, la création pour les communes d'une Agence départementale d'ingénierie avec son Centre d'instruction mutualisé pour traiter les actes d'urbanisme, la mise en place des nouveaux « contrats Boost'ter »…

La Creuse change ! Elle façonne de nouveaux liens, s'inscrit dans de nouveaux échanges avec d'autres territoires, prend toute sa place à l'échelle régionale et nationale, et cela plus que jamais.
Cela est rendu possible parce que notre Conseil départemental a su rassembler les énergies et s'engager dans de nouvelles dynamiques.
Voici pourquoi je suis heureuse de partager avec vous tous ce recueil, qui est le fruit de l'engagement des agents de notre collectivité, au service des Creusois.

Valérie SIMONET
Présidente du Conseil départemental

Cabinet de la Présidente

Conseil de l'exécutif départemental, le Cabinet contribue à la définition des orientations et prépare les décisions à partir des analyses réalisées par les services de la collectivité. placé auprès et sous l'autorité de la présidence du Conseil départemental, il constitue un organe de liaison et d'interface au quotidien entre les instances politiques, les services de la collectivité et les interlocuteurs externes (services déconcentrés de l'État, médias…).

Éléments budgétaires (hors personnel Cabinet)

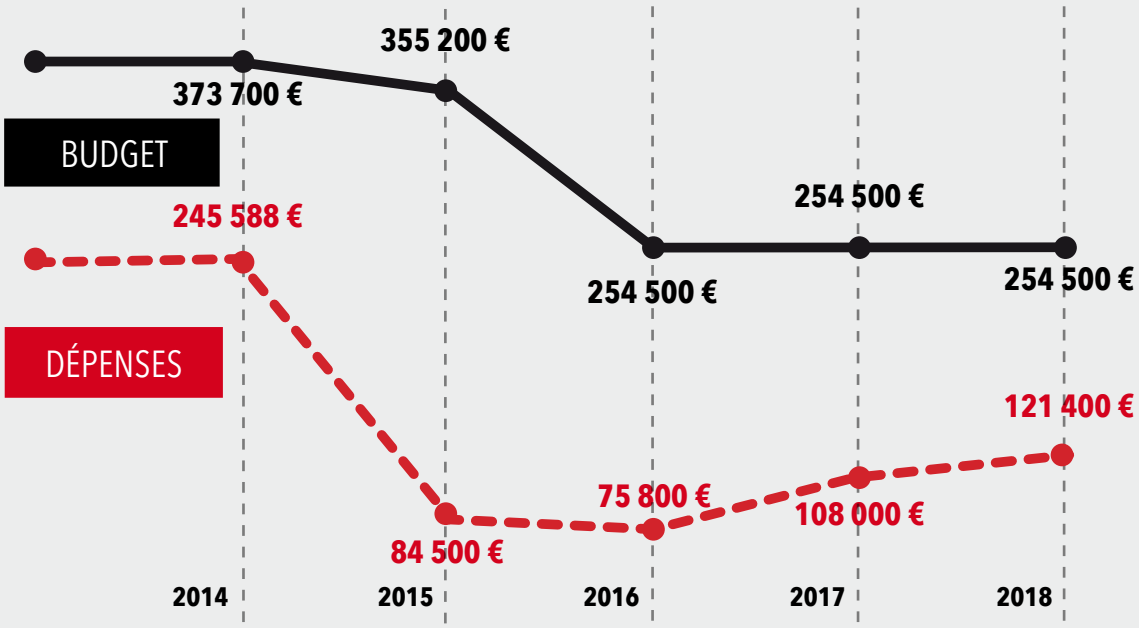

Hors frais de personnel, les dépenses engagées sont de 26 618 € et comprennent pour partie des fournitures diverses, abonnements, prestations d'un cabinet d'études dans le cadre du Plan Particulier pour la Creuse.

Les frais de communication s'élèvent à 94 821 € et comprennent pour partie les frais d'impression du magazine (dont le hors-série), l'achat et la diffusion d'ouvrages, le soutien à des événementiels départementaux... et en complément cette année, l'achat de nouvelles banderoles, le réapprovisionnement de nouveaux lots pour les conseillers départementaux.

SOMMAIRE

I. LA CREUSE EN CHIFFRES > 7 à 9

II. L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE > 11 à 21

- L'Assemblée départementale > 12
- La Commission permanente > 13
- Les commissions thématiques > 13 à 15
- Les compétences > 16
- Les services, le fonctionnement > 17 à 19
- Le compte administratif 2018 > 20 et 21

III. FONCTIONNEMENT ET COMPÉTENCES > 23 à 66

- 1ère commission : administration générale, personnel, finances > 24 à 34
- 2ème commission : solidarités > 35 à 41
- 3ème commission : éducation, culture > 42 à 48
- 4ème commission : infrastructures et transports > 49 à 56
- 5ème commission : développement durable des territoires > 57 à 66

IV. AUTRES STRUCTURES > 68 à 73

V. ÉVÈNEMENTS 2018 > 75 à 77

I

LA CREUSE EN CHIFFRES

I

TERRITOIRE

> **5 565** km²

> **320 000** ha de surface agricole utile (soit 65% de la superficie du département)

> **11 192** km de routes dont > **4 400** km de routes départementales soit 37 m/habitant (ratio le plus élevé de France)

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

> **15** cantons

> **1** communauté d'agglomération (≈ 28 000 habitants)

> **7** communautés de communes

> **258** communes

ÉDUCATION

> **184** établissements scolaires dont > **18** collèges

> **4 375** collégiens

TOURISME

> **1 200** emplois liés au tourisme

> **426** km de véloroutes aménagées

> **5 500** km d'itinéraires de randonnée balisés

POPULATION

> **119 502** habitants (Source INSEE 2019), soit 2% de la population de la région Nouvelle Aquitaine

> **22** habitants/km²

> **53 %** de plus de 60 ans (estimation INSEE janv. 2018)

> **87 000** logements dont 12 300 vacants et 17 800 résidences secondaires

ÉCONOMIE / EMPLOI

> **4 697** entreprises (CCI Creuse - 2017)

> **250** créations d'entreprises (CCI Creuse - 2017)

> **5 090** associations

ENVIRONNEMENT

> **5 500** km de cours d'eau

> **1** Réserve Naturelle Nationale

> **1** Parc Naturel Régional

II

L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE

II

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée est constituée de **30 Conseillers départementaux** respectant la parité (soit 1 femme et 1 homme par canton), élus au suffrage universel direct. Elle se réunit au minimum une fois par trimestre au cours de sessions publiques. Si nécessaire, elle peut aussi être rassemblée par la Présidente à tout autre moment.

LA COMMISSION PERMANENTE

Elle est composée d'une partie des Conseillers départementaux : la **Présidente**, les **8 Vice-présidents** et **11 autres Conseillers départementaux** de toutes sensibilités politiques. Sur délégation de l'assemblée départementale, elle gère les affaires courantes du Département. Elle se réunit une fois par mois.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Les Conseillers départementaux siègent tous au moins à l'une des **5 commissions thématiques.** Ils étudient les dossiers qui leur sont soumis et donnent des avis afin de préparer les réunions de l'Assemblée départementale.

II

1ÈRE COMMISSION

« Administration générale, personnel, finances »

> Jérémie SAUTY (Président)
> Gérard GAUDIN
> Catherine DEFEMME
> Catherine GRAVERON
> Jean-Jacques LOZACH
> Jean-Luc LÉGER
> Etienne LEJEUNE

2ÈME COMMISSION

« Solidarités »

> Marie-Thérèse VIALLE (Présidente)
> Patrice MORANÇAIS
> Marie-Christine BUNLON
> Hélène PILAT
> Catherine DEFEMME
> Jean-Baptiste DUMONTANT
> Marie-France GALBRUN
> Marinette JOUANNETAUD

3ÈME COMMISSION

« Éducation, culture »

> Thierry GAILLARD (Président)
> Laurent DAULNY
> Annie CHAMBERAUD
> Hélène FAIVRE
> Nicole PALLIER
> Isabelle PÉNICAUD
> Guy AVIZOU

4ÈME COMMISSION

« Infrastructures et transports »

> Franck FOULON (Président)
> Hélène FAIVRE
> Bertrand LABAR
> Thierry GAILLARD
> Philippe BAYOL
> Agnès GUILLEMOT

5ÈME COMMISSION

« Développement durable des territoires »

> Catherine GRAVERON (Présidente)
> Nicolas SIMONNET
> Thierry GAILLARD
> Catherine DEFEMME
> Franck FOULON
> Eric JEANSANNETAS
> Pauline CAZIER
> Armelle MARTIN

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Sous l'autorité de la Présidente, les **services de l'administration** départementale préparent les rapports et constituent les dossiers éclairant les décisions des élus. Ces décisions sont ensuite mises en œuvre par les services départementaux.

EN CHIFFRES

118
rapports présentés lors des 6 réunions du Conseil départemental

334
rapports présentés lors des 9 réunions de la Commission permanente

II

COMPÉTENCES
DE LA COLLECTIVITÉ

- Enfance, famille, jeunesse
- Action sociale de proximité
- Autonomie (vieillissement / handicap)
- Aides aux territoires
- Insertion, Logement
- Éducation
- Routes
- Tourisme
- Agriculture
- Laboratoire
- Environnement
- Aménagement numérique
- Culture
- Patrimoine
- Sports, loisirs de nature
- Transport adapté

LES SERVICES, LE FONCTIONNEMENT

> plus de 1 100 agents répartis sur l'ensemble du territoire

> 140 métiers différents (cuisinier des collèges, agent technique, technicien de laboratoire, assistant administratif, travailleur social, mécanicien, assistant familial...)

> 6 unités territoriales d'action sociale

> 6 unités territoriales techniques

> 23 centres d'exploitation

> 18 collèges

> 95 bâtiments/sites gérés par le Conseil départemental sur l'ensemble du département dont :

- > 16 collèges (les 2 cités mixtes étant gérées par la région)
- > 2 établissements d'enseignement (université)
- > 32 bâtiments techniques (centres d'exploitation, utt, parc, PAT..)
- > 14 bâtiments à vocation sociale (utas, maisons du département, PJS...)
- > 14 bâtiments à vocation culturelle, associative et de loisir (Centre Culturel et Artistique Jean-Lurçat, archives départementales, centres de vacances...)
- > 4 bâtiments à vocation aménagement et environnement (laboratoire, étang des landes...)
- > 11 bâtiments pour les services généraux (Hôtel du département et ses annexes)
- > 2 bâtiments dédiés à la sécurité (casernes de gendarmerie)

> 450 véhicules, engins et équipements dédiés à l'entretien des routes

> plus de 80 véhicules de services

II

PRÉSIDENTE
Valérie SIMONET
presidente@creuse.fr

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Guillaume THIRARD

DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Françoise BARDIN

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Guy-Noël OUEDRAOGO

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Annie LALANDE

DIRECTION DES FINANCES ET DU BUDGET
Martine LOUIS

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DES SYSTÈMES DE COMMUNICATION
Laurent CAZIER

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES PÔLE COHÉSION SOCIALE
Marie-Françoise FOURNIER

DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Cécile MOUTAUD

DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE ET DE LA JEUNESSE
Cécile DAUDONNET

DIRECTION DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE
Karine SALLOT

DIRECTION DE L'INSERTION ET DU LOGEMENT
Maëlle TIJERAS

DIRECTION DES ACTIONS SOCIALES DE PROXIMITÉ (UTAS[1])
Françoise LAPORTE

GIP MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES
MF FOURNIER / Bernadette MERTENS

MAISONS DU DÉPARTEMENT

AUBUSSON
UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Isabelle SIQUOT
*** UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Christophe GARRAUD

AUZANCES
UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Aude DESGRANGES
*** UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Eric VANDERSTRAETE

BOURGANEUF
UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Chantal DURAND-COLLIGNON
*** UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Jacques JAMILLOUX

CHEF DE CABINET
Béatrice BOUDARD

SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENTE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE DES SERVICES PÔLE AMÉNAGEMENT ET TRANSPORTS
Vincent TUOT

DIRECTION DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (UTT[2] et PARC[3])
Pierre WIDMANN

DIRECTION DES ROUTES
Pierre LAPENDRY

DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DES COLLÈGES
Jérôme BOISSIER

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MISSION ENERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Christine DE REYNAL

PÔLE STRATÉGIES TERRITORIALES
Eric MATHÉ

DIRECTION DE L'ÉDUCATION (COLLÈGES)
Annie AGEORGES

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES
Jean-Pierre BARREAUD

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE
Jeanne MALLET

BOUSSAC
UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Brigitte AMISET

*** UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Jean-Michel BLOIS (par interim)

GUÉRET
UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Véronique HENAULT / Jean-Paul BLOCH

*** UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Jean-Michel BLOIS

LA SOUTERRAINE
UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE
Ludovic MARTIN

*** UNITÉ TERRITORIALE TECHNIQUE**
Guy LEBLANC

II

COMPTE ADMINISTRATIF

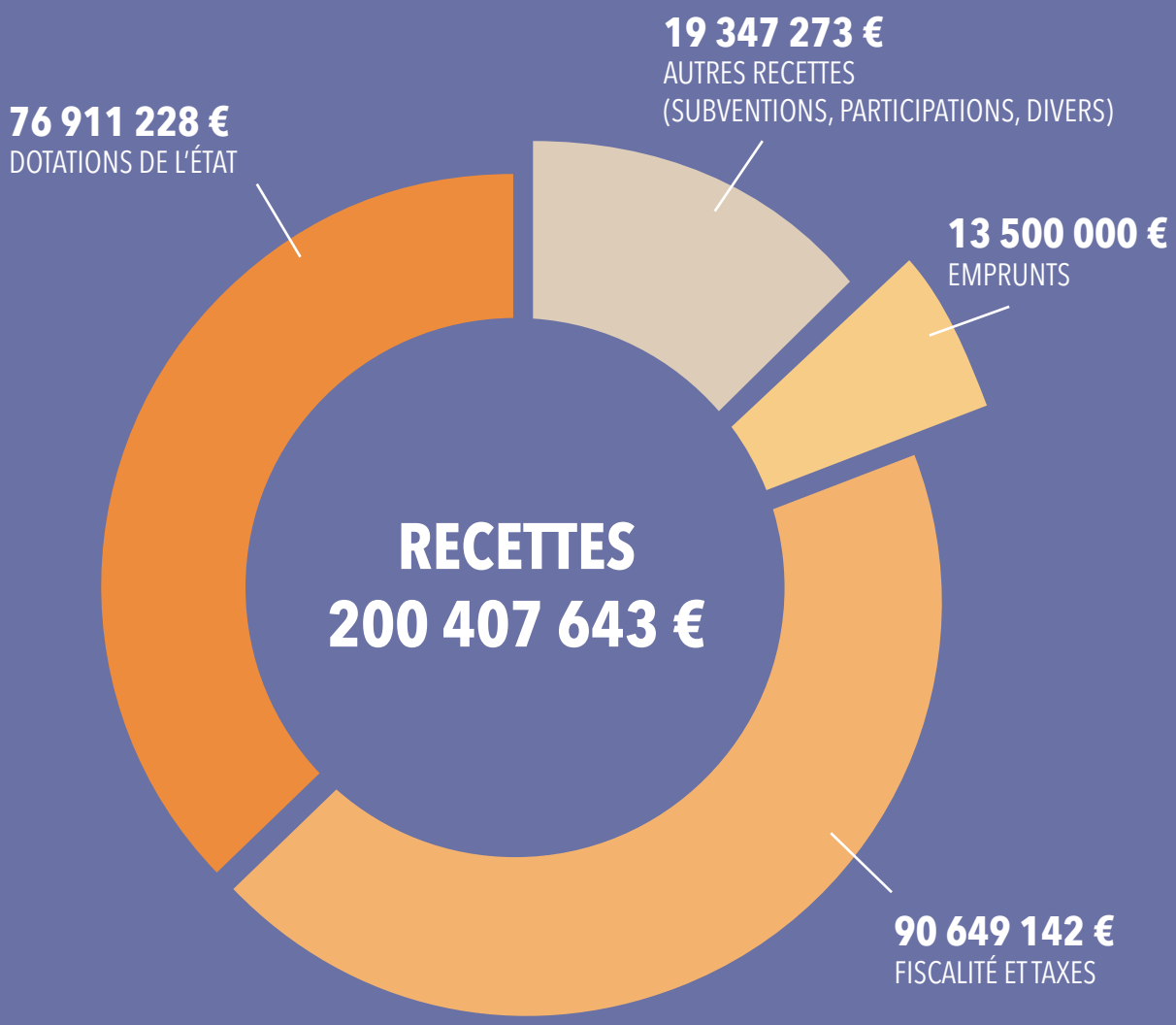

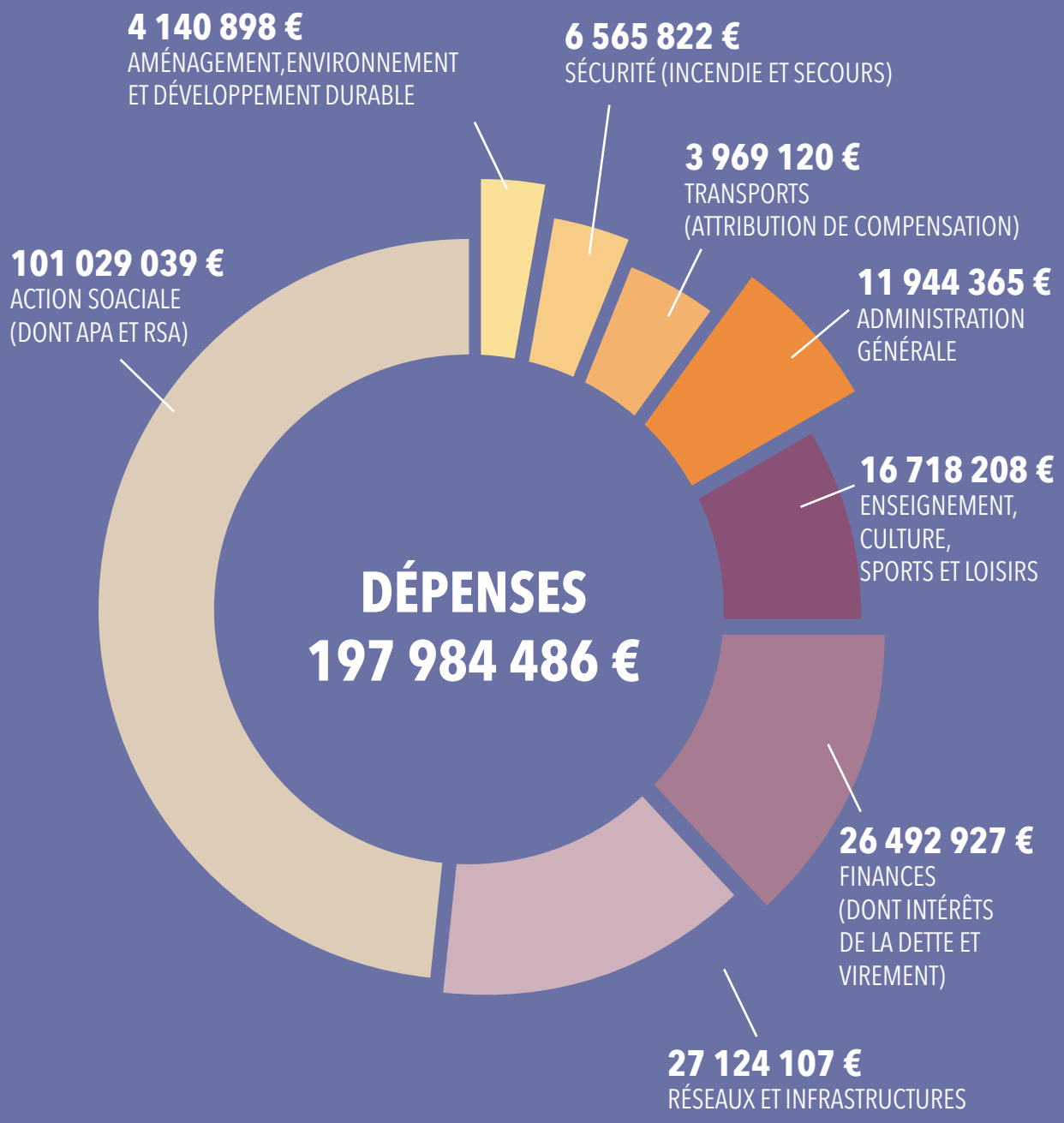

MONTANT DES DÉPENSES DE PERSONNEL 2018 : 317 € / HABITANT

III

FONCTIONNEMENT ET COMPÉTENCES

III

1ère commission : administration générale, personnel, finances

Afin de déployer l'action départementale, la collectivité met à disposition de ses services des moyens de fonctionnement en conséquence. De plus, dans un souci d'amélioration du service public, la collectivité poursuit sa démarche de modernisation de ses pratiques internes.

> Gestion des ressources humaines
> Affaires financières (budget, comptabilité...)
> Affaires juridiques (contentieux, marchés publics...)
> Gestion et entretien du patrimoine immobilier
> Systèmes d'information (réseau informatique, téléphonie, matériel informatique...)
> Administration générale et fonctionnement, modernisation
> Sécurité des biens et des personnes

EN CHIFFRES

3 165 nombre d'appels téléphoniques réceptionnés au PAI au cours de l'année 2018, soit en moyenne 236,75 appels/mois	**6,04 %** taux d'emploi des travailleurs handicapés de la collectivité déclaré au FIPHP au 31 décembre 2018	**132 502** titres repas distribués aux agents
40 réunions dédiées au dialogue social	**79** marchés publics (ou lots) notifiés	**187 000 €** de dépenses d'affranchissement pour le courrier postal
6 798 factures reçues via Chorus dont 1 588 d'aide à la restauration	**3 000** lignes budgétaires	**455** subventions traitées dans PROGOS

III

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

ENTRETIEN ET GESTION DU PARC DE BÂTIMENTS

La Direction des Bâtiments gère un parc immobilier réparti sur 95 sites. Elle collabore étroitement avec l'ensemble des services afin de mener des missions d'entretien, de réparation et de maintenance du patrimoine immobilier. Elle assure également le pilotage des travaux de construction, d'amélioration, de mise aux normes et de modernisation des bâtiments.

Mise en accessibilité des établissements recevant du public

Dans le cadre de la loi pour l'égalité des droits et des chances, l'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) du Département prévoit les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble des Établissements Recevant du Public (ERP) sur une période s'étalant jusqu'en 2024. Le montant total estimé de la mise en accessibilité sur 9 ans est de 7,5 M€ pour 63 établissements.

En 2018, 260 000 € de travaux ont été engagés dans 2 collèges :

- Le collège Claude Chabrol d'Ahun,
- Le collège Marc Bloch de Bonnat.

Sécurisation

La sécurisation des collèges, suite à la mise à jour des Plans Particuliers de Mises en Suretés (PPMS) des établissements au risque terroriste, s'est poursuivie.

250 000 € de travaux (subventionnés par l'État à hauteur de 30%) ont été réalisés dans 10 collèges concernant l'installation d'alarmes spécifiques, la mise en place de systèmes permettant de contrôler les accès aux établissements et le remplacement de portails et portillons.

Politique de maîtrise des énergies

Potentiel photovoltaïque des toitures
Les études de potentiel photovoltaïque des toitures des bâtiments de la collectivité se sont poursuivies dans quatre Centres d'Exploitation. Il en ressort qu'ils disposent tous d'un potentiel.
Les études de projet ont été menées pour la grange de l'étang des Landes afin que les travaux d'installation de panneaux photovoltaïques puissent être réalisés en 2019.

Certificats d'Économie d'Énergie
L'arrêté du 24 février 2017 portant validation du programme « Économie d'énergie dans les TEPCV » dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), a rendu le département éligible au programme PRO-INNO-08 pour un volume maximal de certificats de 400 GWh cumac. Cette opportunité permet au Conseil départemental et aux collectivités de son territoire de valoriser certains travaux par la vente des certificats générés.
En 2018, la priorité a été donnée aux remplacements de menuiseries dans les collèges et les bâtiments administratifs dont la valorisation des CEE est très favorable.
Ainsi, les bâtiments ayant bénéficié de travaux grâce aux CEE sont :
• Les collèges de Dun-le -Palestel, Bénévent-l'Abbaye, Bourganeuf, Châtelus-Malvaleix, Marouzeau, Felletin, Ahun, Auzances.
• Le centre de vacances de Saint-Palais.
• Le centre de vacances de Superbesse.
• Le bâtiment administratif du 14 Avenue Pierre Leroux à Guéret.
• Les Archives départementales.
• 3 bâtiments dédiés aux services techniques : l'Unité Territoriale Technique d'Aubusson, le Centre d'exploitation de La Courtine et le Centre d'exploitation de Gentioux.
• Le siège de la Protection Maternelle et Infantile à Guéret.

Au total, 184,337 MWh cumac de CEE ont été obtenus pour un montant de 718 914 €.

Entretien et modernisation

De nombreux travaux ont été réalisés dans l'ensemble des bâtiments gérés par la collectivité :

• Les panneaux de basket du gymnase du collège Martin Nadaud ont été modernisés pour 13 000 € afin de pouvoir les utiliser pour la pratique des petites catégories (c'est-à-dire permettre aux plus jeunes de jouer sur grand terrain mais avec des panneaux qui puissent descendre à la hauteur requise).

• La fin des travaux de réfection de la charpente du bâtiment de l'Université pour un montant de 64 000 €.

• Des travaux de rafraîchissement, de remplacement de volets roulants, d'installation d'un système d'alerte en cas d'agression au bâtiment du Pôle Cohésion Sociale pour 18 000 €.

• Le remplacement de l'alarme incendie du bâtiment 14 avenue Pierre Leroux pour un montant de 27 000 €.

• Le remplacement de l'alarme incendie de l'internat du collège de Bourganeuf pour un montant de 163 000 €.

• Le lancement des travaux de rénovation des logements de fonction des collèges de Chambon sur Voueize et de Dun le Palestel pour 57 000 €.

• La rénovation des sanitaires du collège de Parsac pour 87 000 €.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

III

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES ET DIALOGUE SOCIAL

L'année 2018 a été marquée par l'organisation des **élections professionnelles** pour lesquelles les services de la Direction des Ressources Humaines (DRH) ont été fortement mobilisés.

Pour ce faire, la DRH a travaillé en étroite collaboration avec les organisations syndicales et, à ce titre, a proposé :

• L'organisation dès mars d'une **session de formation** commune aux agents de la Direction des ressources humaines en charge du projet et aux représentants des organisations syndicales,

• La **rédaction de protocoles électoraux** encadrant les modalités d'organisation,

• Une campagne de **communication adaptée** informant tous les agents sur ce moment démocratique et les accompagnant dans la procédure de vote. L'implication des agents du service reprographie a également été nécessaire pour l'impression du matériel électoral et des autres supports de communication interne.

La **désignation d'un Responsable en charge du dialogue social** à la suite de ces élections témoigne de l'importance que notre collectivité veut donner au dialogue social.

TAUX DE PARTICIPATION

CT → 55,3 %
CAP A → 64,1 %
CAP B → 60,5 %
CAP C → 57,2 %
CCP C → 27,7 %

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

UNE NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE DANS NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES PERSONNELS EN SITUATION DE HANDICAP

• La **désignation d'un Référent Handicap,** interlocuteur privilégié de tous les agents en situation de handicap au sein de notre collectivité, conforte notre procédure interne d'accompagnement personnalisé.

→ *Quelques exemples mis en œuvres : aménagements de postes, compensation du handicap par l'aide au financement d'appareillage via le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) comme un appareillage auditif, une souris ergonomique …*

• Une **autorisation d'absence** maximale de deux jours par an a été intégrée au protocole du temps de travail de la collectivité pour les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi afin de faciliter le suivi médical en lien avec leur handicap.

• Une première démarche d'inclusion engagée dans deux collèges (collège Georges Nigremont de Crocq et collège Jean Beaufret d'Auzances) atteste de la volonté d'inclusion de personnes en situation de handicap au sein de nos services.

→ *Ainsi, deux jeunes trisomiques ont pu bénéficier du dispositif d'emploi accompagné et ont i ntégré les cuisines des deux collèges en octobre 2018. Grâce à la bienveillance et à l'investissement des agents affectés dans ces entités, cette première expérience d'inclusion a été une réussite !*

III

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES

La modernisation des services est indispensable dans une structure en pleine mutation avec des enjeux forts en termes de dématérialisation pour réussir la transformation numérique et renforcer la politique de développement du territoire.

Cette réorganisation des services va se faire progressivement et les évolutions pour 2018 ont porté pour l'essentiel sur :

• La réorganisation du **Pôle Stratégies Territoriales** avec la création de deux entités opérationnelles :

- la première dénommée « Animation territoriale » dont la vocation, d'essence transversale, s'organise selon une répartition géographique du territoire départemental ;

- la seconde dénommée « Expertise territoriale » repose sur une ingénierie thématique par domaine (lecture publique, patrimoine et paysages, coordination culturelle, sport - loisirs de nature et tourisme, économie locale). Sa mission, au-delà du pilotage de projets placés sous maîtrise d'ouvrage du département, s'étend à l'expertise dans les domaines concernés au service des territoires et en liaison étroite avec l'entité « animation territoriale ».

• La création de l'**Agence Départementale d'Ingénierie** (ADI 23) et, en son sein, d'un **Centre d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme** (CIM).

L'Agence peut apporter aux communes et, le cas échéant, aux Etablissements Publics de Coopération Intercom-munale (EPCI) adhérents une assistance technique, juridique, financière. La première mission mise en œuvre au 31 décembre 2018 est l'Application du Droit des Sols que 47 communes ont activée. Elle est créée pour une durée illimitée.

L'Agence n'étant appelée à disposer de moyens financiers propres qu'à compter du 1er janvier 2019, le Conseil départemental a recruté deux agents pour assurer la mise en place du Centre d'Instruction Mutualisé des actes d'urbanisme et instruire les demandes présentées au titre de l'application du droit des sols.

• La nouvelle organisation des **Unités Territoriales d'Action Sociale** (UTAS) visant à redécouper le territoire pour proposer un maillage cohérent avec celui des EPCI. Ce projet a également permis l'intégration des CLIC* (lieux d'accueil de proximité destinés à fournir aux personnes âgées et à leurs familles information, conseil et orientation). Ainsi, les équipes affectées dans ces unités pourront travailler plus facilement avec les autres acteurs publics du territoire dans nos domaines de compétences à savoir, l'enfance, l'aide à la famille et à la personne, la perte d'autonomie et l'insertion.

** Comités Locaux d'Information et de Coordination ou CLIC*

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

APPLICATION DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Le 25 mai 2018 est entré en vigueur le RGPD (UE n°2016/679). En adoptant ce texte, l'Union Européenne a ainsi voulu protéger ses ressortissants à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Notre collectivité gère en effet chaque jour des données personnelles dans l'exercice de ses missions (usagers, agents, fournisseurs …).

Afin de répondre à cette nouvelle obligation, un Délégué à la Protection des Données (DPD) a été désigné pour mettre en place une gouvernance autour des données à caractère personnel comprenant des mesures organisationnelles et techniques (dont la sécurité informatique) qui lui permettra de prouver la conformité du Conseil départemental de la Creuse au RGPD. Véritable personne ressource, il est aussi l'interlocuteur privilégié des services pour toutes les questions relatives à la protection de la vie privée que ce soit pour un agent ou pour un usager et en particulier au sujet des données à caractère personnel.

A noter qu'à ce jour, bien que 145 000 plaintes ont d'ores et déjà été déposées au niveau européen depuis l'entrée en vigueur de ce texte (soit + 30 % au niveau de la France), et que 70% des français se disent plus sensibles à la protection des données personnelles, le Conseil départemental de la Creuse n'a fait l'objet d'aucune plainte ni d'aucune demande liée au RGPD.

III

> 1ère commission : administration générale, personnel, finances

MODERNISATION DES SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ

Dématérialisation du processus comptable

L'année 2018 a été consacrée à la préparation au passage à des méthodes de travail dématérialisées au 1er janvier 2019.
Ainsi, les pièces comptables justificatives transmises jusqu'à présent à la paierie départementale sous format papier sont désormais acheminées par un flux informatique de même que les bordereaux de mandats et de titres.

Afin d'optimiser le système, un travail sur la dématérialisation « du service fait » a également été réalisé. Il a eu pour objectif principal de donner de la cohérence à la démarche en évitant l'impression des factures électroniques. Cela a nécessité des développements complémentaires du parapheur électronique mis en œuvre pour la réception des factures dématérialisées. La collectivité s'est également dotée de certificats de signatures électroniques pour la signature des flux financiers. Ces certificats électroniques sont personnels et permettent d'authentifier l'agent signataire.

Ce projet transversal, piloté par la Direction du Secrétariat Général appuyée par la Direction des Finances et du Budget et la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication, a nécessité notamment :
- Un état des lieux de notre fonctionnement comptable dans tous les services.
- L'accompagnement des agents par des informations régulières.
- Des phases de test.
- La rédaction de nouveaux modes opératoires.
- L'acquisition de matériel informatique adapté.
- Le paramétrage de plus de 100 circuits de validation. »

Les budgets annexes du parc départemental et du laboratoire, ainsi que le budget de la MDPH, ont également pu bénéficier de l'amélioration des processus relatifs au budget principal.

Pour rappel, la prise en compte de la facturation électronique au travers du portail national Chorus est opérationnelle dans les services depuis le 1er janvier 2017.

Modernisation du système d'informations de la collectivité

En 2018, les 23 agents de la Direction de l'Informatique et des Systèmes de Communication ont continué à œuvrer au renouvellement et à la maintenance du système d'information du Conseil départemental.
Ainsi, en matière d'infrastructure informatique, 2018 a vu le changement du dispositif de sécurité principale sur Internet (pare-feu) car l'infrastructure, entrant dans sa 8éme année de fonctionnement, devait être remplacée pour cause d'obsolescence et de difficultés de maintenance. Ainsi, la collectivité a fait l'acquisition d'une nouvelle solution pour un montant de 59 987 €.

Le déploiement de la téléphonie sur IP s'est poursuivi sur les différents sites du Département (Parc, Pôle Aménagement et Transports) de même que la mise à disposition de postes téléphoniques mobiles de type smartphones à de nombreux agents de terrain et à des cadres. Parallèlement, les infrastructures de communication ont continué à monter en puissance avec l'installation de nouvelles liaisons en fibre optique pour les sites distants, d'un accès 4G sur le site de l'Etang des Landes et de réseaux Wifi dans les UTAS.

Dans le domaine des logiciels, des choix structurants ont été opérés dans plusieurs secteurs (Parc départemental, Routes, MDPH, Observatoire de l'eau) qui déboucheront en 2019 sur l'installation de nouvelles applications informatiques dans ces services. Une activité soutenue de mise à niveau technique des bases de données dans différents domaines (social, archives, formation, subventions) a également été supportée par la direction.

A également été mis en œuvre le nouveau marché de copieurs basé sur des machines hybrides (couleur/noir et blanc) avec 19 unités déployées dans les services fin 2018, soit un renouvellement d'un tiers du parc existant pour un montant de 51 249 €.

Pour finir, l'équipe a également été sollicitée pour plusieurs opérations de réaménagement (UTAS suite à la réorganisation du Pôle Cohésion sociale, Cellule Habitat, services Patrimoine, Communication et Documentation) et a participé à la réinstallation d'une salle de formation informatisée dans l'immeuble sur le site de la rue Pierre LEROUX.

Accompagnement des entreprises vers la dématérialisation des marchés publics

Le Département a organisé une rencontre avec les entreprises et ses partenaires consulaires le 10 juillet 2018 afin de présenter les marchés publics et leur dématérialisation.

Ce temps d'échange intitulé « Chefs d'entreprise, discutons marchés publics » a rassemblé 50 entreprises issues de secteurs d'activité divers. Il a notamment permis de :

• Vulgariser les marchés publics auprès des entreprises afin de les encourager à se porter candidates afin de réduire ainsi le nombre de procédures infructueuses.
• Echanger avec les entreprises sur les freins et les difficultés rencontrés pour répondre aux consultations : c'est le point de départ essentiel pour permettre au Conseil départemental de dégager des pistes d'amélioration de ce service.
• Expliquer les besoins et les attentes du Département en matière d'achat.
• Présenter la dématérialisation et ses avantages afin de rassurer les entreprises et anticiper une baisse potentielle des réponses aux appels d'offres.
• Créer une relation dynamique et partagée avec les entreprises et leurs partenaires.
• Rappeler les avantages des marchés publics pour les entreprises : certitude d'être payé, délai de paiement court (12 jours en moyenne)…

III

ZOOM SUR...

PROJET DE PRÉFIGURATION D'UN LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE

L'année 2018 a été marquée par le lancement de la mission de préfiguration d'un laboratoire d'innovation publique en Creuse.

Ce projet, visant à répondre aux enjeux liés à la transformation de l'action publique, découle :

- de la volonté de Madame la Présidente de faire reconnaître la Creuse comme un territoire d'innovation et d'expérimentation,

- de la rencontre des élus de la Creuse avec le Président de la République et la réalisation du Plan Particulier pour la Creuse, avec un objectif commun à tout le territoire : faire de la Creuse, territoire hyper-rural, un terrain d'expérimentation.

Il s'inscrit aussi dans la candidature HAPPI MONTANA, représentée par l'association MACEO, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'innovation de grande ambition », lancé en 2017 par la Caisse des Dépôts et Consignations, pour le compte de l'Etat, au titre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA).

Porté par le Pôle Stratégies Territoriales et impliquant plusieurs services de la collectivité, les enjeux de ce projet peuvent se résumer de la façon suivante :

- Enjeux internes,
  - favoriser le travail en transversalité et l'implication des usagers dans la définition de processus (harmonisation des pratiques au sein de la collectivité, certains services travaillant déjà selon cette méthode).

  - encourager et faciliter le travail collaboratif entre les agents dans le but de proposer des solutions nou velles qui seront expérimentées et adaptées dans le cadre du LAB (s'autoriser du temps de travail pour réfléchir à des problématiques communes hors de son contexte de travail quotidien).

  - créer un sentiment plus fort d'appartenance à la collectivité (les agents contribuent à un projet com mun et partagé).

- Enjeu externe,
  - meilleure collaboration des différents acteurs (publics et privés).

2ème COMMISSION : solidarités

Les politiques sociales sont au cœur des compétences du Département et s'exercent en particulier dans les UTAS, au plus près de tous les Creusois. Notre mission de solidarité humaine s'attache à rapprocher insertion et réussite et à favoriser la qualité de vie de tous.

> Familles (missions médicosociales, prévention, protection, adoption...)

> Personnes en perte d'autonomie (personnes âgées, handicapées, transport spécialisé, accompagnement et prestations)

> Insertion (accompagnement de bénéficiaires du rsa et des contrats aidés)

> Logement (aides à l'habitat)

> Action sociale de proximité (UTAS : Unités Territoriales d'Action Sociale ; mise en œuvre des politiques sociales au plus près des creusois)

III

EN CHIFFRES

53.41% du budget global consacré à l'aide sociale	**2 433** foyers allocataires du RSA	**346** enfants placés en famille d'accueil
3 234 bénéficiaires de l'APA à domicile	**2 052** bénéficiaires de l'APA en établissement	**735** bénéficiaires de la PCH
3 604 examens pédiatriques réalisés par la PMI	**446** bénéficiaires de l'aide sociale personnes agées	**426** bénéficiaires de l'aide sociale personnes handicapées
104 élèves scolarisés bénéficient gratuitement du transport scolaire (coût 1 100 000 €)	**8 069** rapports sociaux réalisés par les assistants sociaux «polyvalence de secteur»	**701** dossiers pris en charge au sein de la cellule habitat

> 2ème commission : solidarités

PRÉVENTION ET INFORMATION À DESTINATION DES COLLÉGIENS ET DES LYCÉENS

Chaque année, le Conseil départemental organise des séances de prévention et d'information sur la sexualité et l'éducation familiale à destination des jeunes creusois.

Celles-ci visent à :

- apporter aux adolescents les informations objectives et les connaissances scientifiques qui permettent de comprendre les différentes dimensions de la sexualité ;
- susciter leur réflexion à partir de ces informations et les aider à développer un esprit critique ainsi que des comportements responsables.

Les contenus de ces séances sont adaptés à l'âge et aux questionnements des jeunes rencontrés et en cohérence avec les programmes scolaires. Ces informations se font en lien avec les équipes éducatives des collèges et des lycées et sont programmées à la demande des chefs d'établissements. À chaque rentrée scolaire, une information et une proposition de planification des interventions collectives sont envoyées aux chefs d'établissements.

Les informations en direction des jeunes sont également dispensées au sein des autres lieux de vie des adolescents mais aussi dans les instituts médico éducatifs (IME), les instituts médico-professionnels (IMPro), les Associations pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH)…

Interventions du Centre de Planification et d'Éducation Familiale de la Creuse

- 21 établissements sur 29 ont été couverts,
- 93 classes ont reçu une information soit 1946 élèves informés,
- 8 interventions dans des Instituts Médico-Educatifs soit 74 jeunes informés,
- Participation à l'animation de forums et d'actions spécifiques tels que le forum Sid'Amour avec le Foyer des Jeunes Travailleurs de La Souterraine ou des rencontres à l'internat du lycée professionnel de Saint-Vaury.

III

> 2ème commission : solidarités

RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS (RAPT)

RAPPEL
Cette démarche est issue du rapport Piveteau remis en juin 2014, intitulé « zéro sans solution : le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches ».
Il s'agit d'une démarche de co-construction des politiques, de coopération entre les différents acteurs œuvrant dans le champ du handicap et de coordination avec et autour de la personne en situation de handicap.

Ce dispositif qui a deux niveaux de gouvernance (un comité de pilotage et un comité stratégique), se décompose en quatre axes déclinés comme suit dans notre département :

• Axe 1 : mise en place d'un dispositif d'orientation permanent

Porté par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), ce dispositif commence à être bien connu des partenaires. Il permet un travail partenarial visant à donner une prise en charge adaptée aux personnes handicapées sans solution.

→ *En 2018, 15 demandes ont été reçues dans la cadre de la démarche RAPT, 14 réunions partenariales ont été organisées.*

• Axe 2 : déploiement d'une réponse territorialisée

Porté par le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS), cet axe a avancé en 2018 sur le système d'information du suivi des décisions d'orientation en Établissements et Services Médico-Social (ESMS). Désormais Via trajectoire est utilisé par la MDPH et tous les ESMS. Le module espace usagers du module handicap est ouvert aux usagers depuis début 2019 (second département en France).

La convention territoriale travaillée par le Comité technique RAPT est désormais finalisée. Les dérogations pouvant être accordées par les ESMS vont permettre d'améliorer la qualité et la rapidité de la réponse à apporter aux situations critiques dans le cadre d'une demande de Plan d'Accompagnement global.

Le Comité Technique, sous la gouvernance du Conseil départemental et de l'ARS, travaille aussi avec l'ensemble des ESMS sur les pratiques d'admission et la gestion des listes d'attente. Un dossier unique d'admission pour l'ensemble des ESMS a été présenté.

• Axe 3 : création d'une dynamique d'accompagnement et de soutien par les pairs

Porté par la MDPH et des représentants du secteur associatif PH, des réunions de travail ont eu lieu au printemps 2018 ; différentes pistes ont été évoquées pour développer l'implication des usagers et des associations.
Une réflexion est en cours quant au portage de l'axe 3 par le collège handicap du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie.

• Axe 4 : accompagner les changements des pratiques de l'ensemble des acteurs du handicap

Au dispositif d'orientation permanent et au plan d'accompagnement global répondent l'ensemble des évolutions du secteur qui vont dans le sens de l'individualisation, de l'inclusion et des parcours : développement d'offres plus souples, réforme de la nomenclature des ESMS, développement de l'offre plus qualitative.

> 2ème commission : solidarités

PROJET « SANTÉ PAR LA NATURE »

L'équipe d'animation territoriale a également piloté le suivi de l'étude menée sur le projet « Santé par la Nature » autour de la réserve naturelle de l'étang des Landes, qui mobilise le Pôle Cohésion Sociale, le Pôle Aménagment et Transports et l'équipe de la Réserve. Cette étude propose une feuille de route ambitieuse pour l'aménagement et le développement de la réserve, selon une approche santé affirmée. Dans ce cadre, un test de joëlettes a été réalisé autour de l'étang des Landes.

La réserve de l'Étang des Landes est un site remarquable qui attire les familles, les scolaires, les accueils de loisirs, les touristes… et qui aujourd'hui est accessible aux personnes à mobilité réduite grâce à l'acquisition de 5 joëlettes (fauteuil tout terrain) financées à travers la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Avant la mise à disposition de ce nouvel équipement au public, un travail a été mené avec les établissements médico-sociaux (pour les Personnes Agées / Personnes atteintes d'un Handicap) et des essais de joëlettes ont même été organisés le 27 septembre 2018 et le 12 novembre 2018 avec certains d'entre eux.

La réserve fait également partie intégrante du projet « santé par la nature » pour lequel 4 axes ont été définis :

- un projet coopérant : la découverte de la nature et des richesses de la réserve par tous,
  –> le projet a pour mission de rendre accessible une partie du site aux personnes atteintes d'un handicap et aux personnes âgées ;

- un projet fédérant : la définition du projet devra regrouper un large éventail d'acteurs (services, partenaires, public…) ;

- un projet innovant qui ambitionne de s'appuyer sur la nature et le loisir comme outil thérapeutique. Il vise ainsi à créer le concept d'une nature qui redevient un espace de santé physique et psychique ;

- un nouveau projet de développement local.

Des aménagements vont être réalisés afin de permettre à tous les publics d'appréhender les lieux et ainsi avoir des effets sur la santé physique et psychique.

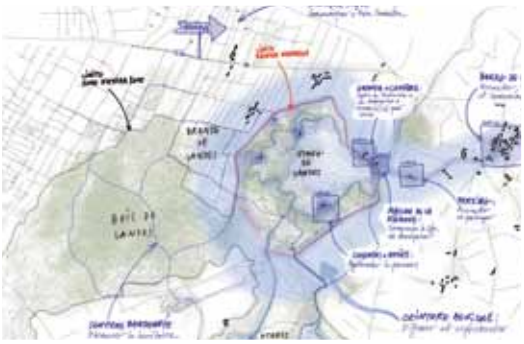

III

ZOOM SUR...

SOUTENIR LES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE (SAAD)

Territoire à la population la plus âgée de France, le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie est un enjeu prioritaire pour notre collectivité.

Présentation d'une action innovante visant à prévenir les risques psychosociaux

Dans un contexte d'augmentation des besoins à couvrir, de pénurie de personnel et de vieillissement de la pyramide des âges des aides à domicile, le Conseil départemental a souhaité { en partenariat avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) et l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) } mobiliser les services d'aide à domicile autour de l'exigence que représente aujourd'hui la Qualité de Vie au Travail des aidants professionnels.

L'animation de cette démarche est confiée à un binôme Ergothérapeute – Préventeur des Risques Professionnels. Ces deux postes mutualisés apportent ainsi au secteur de l'aide à domicile une expertise nouvelle, devenue indispensable, pour passer d'une logique individuelle de gestion de crise à une politique dynamique et partenariale de prévention de la santé des salariés.

Lauréat en novembre 2018 du Prix TERRITORIA d'Or décerné à l'Assemblée Nationale, par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, cette distinction vient une nouvelle fois illustrer la politique départementale avant-gardiste conduite en faveur du maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Favoriser le recrutement dans le domaine de l'aide à domicile par le biais d'un chantier école

Un chantier école a été expérimenté afin de former des personnes éloignées de l'emploi et ne parvenant pas à accéder aux formations de droit commun aux métiers de l'aide à domicile.

Au préalable de l'entrée en formation, l'ensemble des candidats retenus qui rencontraient des difficultés de mobilité se sont vus proposer une action de formation intensive dite « Mobilité Insertion Professionnelle », afin de lever au maximum ce frein particulièrement empêchant dans le secteur de l'aide à domicile.

L'objectif de chantier école est que ces personnes puissent entamer un processus de qualification, qui se poursuivra par l'intermédiaire de la formation continue. Tout au long du chantier école, qui s'étend sur une durée maximum de six mois, l'accompagnement socioprofessionnel se poursuit, pour travailler en continu sur les freins dits périphériques à l'emploi.

Les SAAD, ce sont :

761 385
heures réalisées

+ 4 939
personnes aidées

III

3ème COMMISSION : éducation, culture

Le Conseil départemental porte une attention particulière à la vie scolaire des jeunes creusois en intervenant à différents niveaux. De la même façon, il encourage les projets sportifs, artistiques et culturels.

> Politique éducative (aide aux associations)

> Collèges et cités scolaires (fonctionnement, restauration, accompagnement de la vie éducative,
classes découvertes)

> Enseignement du premier degré (allocation cantine, classes découvertes...)

> Soutien au monde sportif

> Protection et animation du patrimoine

> Archives départementales

> Lecture publique

> Politique culturelle

EN CHIFFRES

•	**4 375** collégiens pour l'année scolaire 2018-2019	**62 941 m²** de locaux entretenus par les agents des collèges quotidiennement	**34** associations sportives et comités d'organisations soutenues
689 208 repas servis dans les collèges	**12** sections sportives au sein des collèges du département accompagnées	**223** subventions cantonales attribuées à des associations sportives	**450 000** pages d'archives numérisées
29 comités départementaux sportifs aidés	**50 000** visiteurs sur l'itinéraire culturel de la Vallée des peintres	**74 851** documents prêtés par la Bibliothèque départementale	**158** associations subventionnées pour 846 735 €
170 mètres linéaires collectés aux archives	**350** bénévoles et 52 salariés travaillant dans les bibliothèques du réseau départemental	**126,5** postes d'Adjoints techniques territoriaux assurent l'entretien des locaux, espaces verts et la restauration dans les collèges	•

III

> 3ème commission : éducation, culture

DIRECTION DE LA LECTURE PUBLIQUE

Développer la lecture publique à tout âge dans le département

La Direction de la Lecture Publique s'emploie à tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès à la lecture pour tous les Creusois, des plus jeunes aux plus âgés, en accompagnant les bibliothèques du réseau départemental.

L'opération « mon premier livre » dès le plus jeune âge

Le Département offre un livre à chaque bébé, né ou adopté en Creuse, via son opération « mon premier livre ». Le choix du livre est laissé à l'appréciation du public qui peut voter chaque année grâce aux urnes déposées dans tout le département (bibliothèques, certains services de la collectivité). Cette action touche chaque année entre 800 et 900 familles. Cette opération est labellisée par le Ministère de la culture dans le cadre du dispositif « Premières pages ».

Faciliter l'accès à la lecture pour le public âgé

En 2018, la Direction de la Lecture Publique a renforcé son implication auprès du public des personnes âgées, en développant la concertation avec les bibliothèques, le Pôle Cohésion Sociale dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie de la Creuse (CFPPA) et les animateurs auprès de ces personnes.

Pour ce faire, elle a mis en place des actions dans plusieurs domaines :

• Acquisitions de matériels de lecture spécifiques (liseuses, lecteurs Daisy…etc.) et constitution de 7 valises thématiques spécifiquement destinées aux publics âgées proposant ainsi des livres en grands caractères, des textes enregistrés sur CD, des ouvrages documentaires illustrés sur la région, la mémoire locale, les vieux métiers…

• Organisation d'ateliers d'écriture et de spectacles de conte :
- Au moins 120 personnes ont participé aux séances de contes organisées en collaboration avec les bibliothèques locales et ouvertes à tout public.

- Une cinquantaine de participants répartis en petits groupes incluant aussi des animateurs et des aidants ont profité d'ateliers d'écriture basés sur l'échange et le dialogue.

> 3ème commission : éducation, culture

LES COLLÈGES

En 2018, le Conseil départemental a consacré à l'ensemble des 18 collèges creusois une enveloppe globale de 1 590 566 € incluant les dotations de fonctionnement, les subventions pour l'Éducation Physique et Sportive, les aides à des sections d'enseignement spécialisées et les aides à l'amélioration du cadre de vie pour l'achat fournitures et petits équipements.

A cela s'ajoutent d'autres aides et/ou partenariats à destination des élèves des collèges (1 189 collégiens ont été aidés pour participer aux voyages scolaires, 1 161 bénéficiaires d'une aide à la restauration…).

A noter que le Département accompagne aussi les écoles primaires et l'Enseignement supérieur ou professionnel au travers de subventions ou de participations financières.

Formalisation du dialogue de gestion

Des visites ont été organisées dans les collèges dans le cadre du dialogue de gestion. Ces moments d'échanges ont été l'occasion de faire un point sur les dotations et les moyens.

Destinés à répondre à une demande des chefs d'établissement et basés sur le cadre de référence approuvé par le groupe de contact (instance créée en 2017 et composée de personnels de direction référents pour l'ensemble des collèges), ces temps de concertation ont permis d'aborder l'ensemble des thématiques : finances, patrimoine, restauration, ressources humaines et informatique.

Chaque établissement a ainsi pu faire part de ses spécificités, de ses projets et de ses problématiques.

Outils d'apprentissage et numériques

1 118 élèves de 6ème ont bénéficié, cette année encore, d'une calculatrice scientifique et d'un dictionnaire personnalisé incluant une présentation du département de la Creuse et du Conseil départemental (Coût : 35 710 €).

Chaque collège s'est également vu remettre un jeu de société « Médiasphère », jeu de plateau basé sur l'éducation aux médias (Coût : 1 080 €).

III

> 3ème commission : éducation, culture

ACTIONS CULTURELLES

Le Conseil départemental participe au développement de la vie culturelle du territoire. A ce titre, il accompagne et soutient les structures qui œuvrent dans ce domaine.

Les acteurs culturels structurants

Ainsi, 2 815 275 € d'aides ont été accordées dont :

- 15 000 € à la Fondation du patrimoine pour l'aide à la restauration du patrimoine départemental,
- 40 373 € au titre des actions de développement de la Mission Vallée des Peintres, entre Berry et Limousin (A noter, 50 000 visites annuelles sur le périmètre de la vallée !),
- 25 000 € pour de développement de la politique culturelle du Centre Culturel Yves Furet de La Souterraine,
- 25 000 € pour la Guérétoise de spectacle à Guéret,
- 165 655 € pour accompagner une quarantaine d'associations culturelles,
- 120 000 € au théâtre Jean Lurçat / Scène Nationale à Aubusson,
- 699 247 € pour la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art tissé,
- 1 725 000 € pour le fonctionnement du Conservatoire départemental Emile Goué.

Schéma d'Orientation et de développement des LIeux de Musiques Actuelles ou SOLIMA Creuse

Depuis 2014, les acteurs creusois des musiques actuelles, les collectivités territoriales et l'État, dans le cadre d'une concertation non-hiérarchisée, travaillent à l'établissement du Schéma d'Orientation et de développement des Lieux de Musiques Actuelles, dit SOLIMA. Ce dispositif est aujourd'hui constitué en association, le SOLIMA Creuse.

Le 18 décembre 2018, un temps fort a été organisé par l'association à l'espace André Lejeune à Guéret autour des musiques actuelles et notamment une réflexion a été portée sur le projet d'une scène de musiques actuelles départementale labellisée.

Cette SMAC permettrait de créer de nouvelles coopérations dynamiques et originales, de constituer une véritable filière au service des projets, et ainsi de renforcer l'attractivité du territoire auprès d'un large public par les lieux de musiques actuelles, vecteurs touristiques et économiques.

Valorisation de la forteresse de Crozant

À la croisée des enjeux touristiques et économiques, les actions de valorisation de la forteresse de Crozant menées par le Syndicat mixte sont abordées selon une approche transversale afin de positionner le site comme une entrée majeure du département (contribue à l'attractivité de la destination « Vallée des Peintres »). Poursuivant cet objectif, le Syndicat mixte a fait l'acquisition, en 2018, de l'Hôtel restaurant des Ruines. Cette intervention à visée économique s'inscrit dans les perspectives de développement du site et a également été guidée par une volonté d'agir sur le maintien des commerces en zone rurale. Souhaitant contribuer à la revitalisation du centre-bourg, le Syndicat mixte a décidé de réhabiliter la partie hôtel en espace d'accueil du public et de maintenir une offre de restauration adaptée à une clientèle touristique.

L'UNITÉ "PATRIMOINE ET PAYSAGES"

Eglantine PACQUOT
Cheffe de projet « patrimoine et paysages »

«Chaque jour, nous œuvrons pour la protection, la sauvegarde et la valorisation de l'ensemble du patrimoine creusois (architecture, objets mobiliers, savoir-faire …). Nous partageons nos connaissances au travers d'expositions et d'ouvrages tels que ceux publiés dans la collection "Patrimoine de la Creuse" ».

L'action de cette unité prend plusieurs formes :

• un soutien financier des collectivités pour la restauration de leur patrimoine mobilier et bâti protégé et non protégé,

• une expertise patrimoniale : conseils techniques pour la conservation, la restauration, la sécurisation et la valorisation du patrimoine mobilier et bâti,

• des activités de recherche, d'étude, de recensement (inventaire du patrimoine bâti et objets mobiliers) et de récolement (objets mobiliers),

• des actions de valorisation du patrimoine départemental : expositions, publications, communications, médiations…

En 2018, le budget d'investissement réalisé était de 169 188 € en crédits de paiement et 63 301 € en engagements (aides à la restauration du patrimoine mobilier et bâti protégé et non protégé) et celui de fonctionnement s'élevait à 167 268 €.

III

Parmi les actions menées en 2018, on trouve notamment la réalisation d'une étude sur un patrimoine remarquable et menacé de disparition : les plaques funéraires des soldats creusois morts pendant la Première Guerre Mondiale.

Labellisé « Mission Centenaire 14-18 », ce projet a demandé deux ans d'investigations.

La parution d'une publication de 48 pages parue dans la collection « Patrimoine de la Creuse – Chemin Faisant » intitulée « *Les plaques funéraires des soldats creusois de la Première Guerre Mondiale* » ainsi que la réalisation d'une exposition itinérante de 25 panneaux sur les plaques funéraires des soldats creusois de la Première Guerre mondiale ont permis de restituer et de valoriser ce long travail d'inventaire.

L'étude, débutée en 2016, a permis de recenser 1586 plaques commémoratives de différents aspects (matériaux, formes, ornementations, épitaphes et inscriptions) et de nombreux objets en lien avec les soldats (médailles militaires et photos posées sur les tombes, douilles d'obus utilisées comme vases funéraires, croix funéraires en bois, décorations patriotiques en perles de verre, vitraux commémoratifs….) dans les cimetières creusois.

L'ouvrage et l'exposition ont été présentés le 11 novembre 2018 à l'occasion de la commémoration du centenaire de l'armistice à Guéret.

4ème COMMISSION : infrastructures et transports

Le Département favorise les mobilités sur l'ensemble du territoire. Cela se traduit notamment par l'aménagement et l'entretien du réseau routier et le déploiement du haut et du très haut débit.

> Réseaux très haut débit et téléphonie mobile

> Transport de voyageurs et des scolaires (jusqu'au 31-08-17)

> Entretien de la voirie départementale

> Entretien des réseaux d'eau et d'assainissement

III

EN CHIFFRES

	4 400 km de routes départementales entretenues	**1 600** ouvrages d'art (murs et ponts) entretenus
513 visites d'assistance technique et assainissement	**+ de 2 000** tonnes de plaquettes de bois issues de l'élagage valorisées	**2.14 M€** inveastis dans le très haut débit
+ de 9 M€ investis dans la voirie et les ouvrages d'art	**658** arrêtés de circulation	**245 217€** de subventions pour l'alimentation en eau potable
61 arrêtés de circulation pour épreuves sportives		

> 4ème commission : infrastructures et transports

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

7 500 foyers utilisent aujourd'hui en Creuse l'une des solutions (Adsl, SDSL, FO, Wimax, Satellite, 4G) apportées par le réseau public DORSAL pour se connecter à l'Internet.

Parallèlement, le Département poursuit ses efforts en s'inscrivant très largement dans le Schéma Directeur régional d'Aménagement Numérique (SDAN) issu du **Plan France Très Haut Débit** pour le déploiement de la fibre à domicile.

D'ores et déjà, l'extension du réseau fibre a permis de moderniser les accès internet de près de cent cinquante structures (entreprises ou sites publics) et s'est accompagné d'opérations d'amélioration du réseau ADSL existant pour **80 communes**, ce qui représentent au total **7 millions d'euros de travaux** (dont 1,2 M€ financés par la collectivité) et près de 5 000 lignes d'abonnés situées en zones blanches ou disposant d'un débit ADSL < 1 Mbps. Depuis décembre 2018, se sont ajoutés **1 500 foyers** disposant d'un raccordement direct à la fibre optique à domicile à Bourganeuf, Faux-Mazuras et Masbaraud-Merignat. Notifié en début d'année, le marché de généralisation de la fibre chez les particuliers va maintenant permettre le déploiement d'une nouvelle tranche de 27 000 prises supplémentaires d'ici début 2020 pour un investissement total de 43,5 millions d'euros.

III

> 4ème commission : infrastructures et transports

LES ROUTES DÉPARTEMENTALES

Aménagement de la RD 990 à La Clide

2018 a vu la réalisation des travaux de la 2ème section de l'aménagement de la RD 990 sur les communes de Moutier-Rozeille et d'Aubusson.
Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des aménagements des axes routiers structurants de la RD 941 et de la RD 990 (axe Est-Limousin) au titre du Programme Routier d'Intérêt Régional (PRIR) du Conseil départemental.

Cette 2ème tranche de travaux a porté sur l'aménagement d'environ 800 m de la RD 990 entre la voie communale du « Bignat » et le carrefour de « La Seiglière ». La chaussée a ainsi été calibrée et un virage a été rectifié pour un montant d'environ 1 000 000 €.

Ces travaux ont été achevés durant l'été en même temps que la fin de l'aménagement du créneau de dépassement (1ère section) dont les travaux de mise en œuvre des enrobés constituant la chaussée avaient été volontairement reportés au-delà de la période hivernale 2017-2018.
Ces deux premières sections ont été mises en service fin juillet 2018, dans l'attente de la 3ème et dernière tranche de travaux qui consistera à aménager un carrefour giratoire entre la RD 941 et la RD 990 au lieu-dit « La Seiglière » et dont le lancement est prévu au printemps 2019.

Phénomènes météorologiques

En janvier, les tempêtes Eléanor et Carmen ont causé de nombreuses chutes d'arbres sur la chaussée, des inondations et l'écroulement de certains bâtiments.

La forte mobilisation des agents du Pôle Aménagements et Transports (PAT) a permis de dégager et de sécuriser les routes départementales dans des délais très courts. L'intervention des agents a principalement porté sur le tronçonnage et la réparation des glissières endommagées. Les équipes ont pu démontrer une grande réactivité.

En juin, les nombreux orages accompagnés de fortes précipitations ont occasionné des glissements de talus et l'érosion de quelques fossés. Les glissements de talus ont affecté tout particulièrement le chantier du créneau de dépassement de la RD 990 à La Clide, sans conséquence majeure pour la poursuite des travaux.

Aire de covoiturage de Verneiges

En octobre, la construction d'une aire de covoiturage au lieu-dit « Hôtel du Berry » a débuté sur la commune de Verneiges le long de la RD 100 à proximité de l'échangeur n°42 de la RN145.

Cette opération, d'un coût d'environ 70 000 €, s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental de covoiturage approuvé par l'Assemblée Départementale du 21 mai 2012 et de la programmation pluriannuelle d'aménagement d'aires correspondante. L'aire de « l'Hôtel du Berry » devient ainsi la 3ème aire de covoiturage du Département de la Creuse.

Le Service Travaux Neufs et Ouvrages d'Art, assisté de l'Unité Territoriale Technique d'Auzances, a assuré le suivi des travaux. Le Parc départemental a réalisé le marquage des places de stationnement.
Les travaux ont conduit à la réalisation d'une chaussée d'accès et de 16 places de stationnement (dont 2 pour Personnes à Mobilité Réduite) pour la création de l'aire de covoiturage. Les travaux comprennent également les travaux d'assainissement avec pose de buses et de têtes de sécurité ainsi que la pose de fourreaux en attente et la réalisation de massifs d'ancrage pour les portiques de gabarit et les points d'éclairage.

En chiffres

- Terrassements :
  - 300 m³ de déblais.
  - 50 m³ de remblais.
  - 200 m³ de terre végétale sur espaces verts.

- Chaussée :
  - 470 tonnes de graves non traités secondaire en couche de fondation.
  - 25 tonnes de grave bitume en couche de base.
  - 125 tonnes de béton bitumineux semi-grenu en couche de roulement.
  - 50 tonnes de graves non traités primaires sur accotements.

III

Le Pont du Sou – RD 100

Des travaux ont été réalisés afin de refaire la chaussée et le pont au lieu-dit « Le Sou » sur la commune de Bord-Saint-Georges. En effet, cette zone faisait l'objet de restrictions de circulation en raison de désordres pouvant mettre en péril la structure de cet ouvrage.

Cette opération d'un montant de 265 984 € a été pilotée par le Service travaux Neufs et Ouvrages d'Art et l'Unité Territoriale Technique de Boussac. Les travaux se sont déroulés de septembre à novembre. Le Parc Départemental a également été sollicité pour la pose et la repose de glissières de sécurité.
Les travaux ont notamment porté sur :

- Le décaissement de la chaussée sur 100 mètres de part et d'autre du pont.
- L'abaissement du profil en long sur environ 80 cm de hauteur maximale.
- Le décaissement du remblai de l'ouvrage en vue de la mise en place d'une étanchéité intermédiaire.
- La réfection des extrémités du tympan aval du pont.
- La modification du système d'assainissement.
- La réalisation de 2 longrines en béton armé afin d'implanter des glissières de sécurité.
- La réalisation d'un perré bétonné.

En chiffres

- Terrassements :
  - 2300 m³ de déblais.
  - 420 m³ de remblais compactés.
  - 200 m³ de purge mauvais terrain

- Chaussée :
  - 400 tonnes de graves non traités.
  - 320 tonnes de grave bitume.
  - 80 tonnes de grave non traités primaires sur accotements.
  - 1 100 tonnes de graves non traités pour couche de forme.
  - 320 tonnes de béton bitumeux semi-grenu en couche de roulement.

Pont : 300 m² de chape d'étanchéité.

ZOOM SUR...

VIABILITÉ HIVERNALE

Philippe ROYER
Responsable du Service Entretien et Sécurité Routière

« Le service de viabilité hivernale est mis en oeuvre en coordonnant et en optimisant l'ensemble des moyens en place pour rendre un service public de qualité. Les camions du Parc départemental utilisés sur les chantiers d'été trouvent une utilité l'hiver ; cela permet donc d'exploiter au maximum le matériel. De la même façon, les moyens humains, soit 70 agents disponibles en permanence durant cette période, peuvent être complétés en réquisitionnant si besoin d'autres agents lors de prévisions d'intempéries particulièrement intenses. L'application des priorités définies dans le DOVH nous place devant l'impossibilité de devoir (et de pouvoir) dégager toutes les routes en même temps, avec l'expression du mécontentement des usagers. Une information externe claire auprès des élus et des usagers de la route est donc indispensable. Pour moi, c'est un dispositif primordial de service public ; il contribue bien sûr à faciliter la mobilité des usagers, mais surtout, et c'est notre plus grande fierté, à éviter des accidents et donc à préserver des vies humaines, en particulier avec le traitement du verglas. ».

Le Document d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH), approuvé annuellement par l'Assemblée départementale, traduit les dispositions générales et particulières afin de limiter ou supprimer les conséquences de l'hiver sur le réseau routier.
Pour l'hiver 2017-2018, le dispositif a été ouvert du 27 novembre au 12 mars. Cet hiver moyennement rigoureux a comptabilisé 31 jours de neige et 20 jours de verglas. Au cours de cette période, le Département mobilise le tiers de ses agents routiers, soit environ 70, par le biais d'astreintes ; 1069 heures supplémentaires ont ainsi été réalisées. Cet effectif est parfois renforcé en cas de conditions climatiques particulièrement rudes afin d'assurer la sécurité des usagers sur les 4 400 km de routes départementales. Durant la période d'activation du service de viabilité hivernale, les interventions sur le terrain sont prioritaires par rapport aux autres missions habituelles.

Les moyens techniques sont également renforcés :

- 35 véhicules de traitement de la neige et du verglas dont 33 camions équipés à 100% de saleuses à bouillie de sel (saumure + sel).
- 3 803 tonnes de sel.
- 480 tonnes de pouzzolane.

En fonction du type de route, les agents procèdent soit au salage, soit l'épandage d'abrasif (pouzzolane), en complément du raclage de la chaussée lors des conditions de neige.

Le réseau des routes départementales est organisé sur deux niveaux d'interventions. Le 1er niveau prévoit des obligations en termes de délai pour le rétablissement des conditions normales de circulation. Il est constitué des 880 km de voiries reliant les principaux bassins de vie avec les flux de circulation les plus importants, il prend en compte la desserte des établissements pour personnes âgées ou certains centres de secours des sapeurs-pompiers.

Le second niveau couvre les 3 520 km de routes pour lesquelles chaque Unité Territoriale Technique définit des priorités d'intervention. Le Service entretien et sécurité routière diffuse en temps réel les conditions de circulation sur le site internet du Département afin d'offrir aux usagers la meilleure information. Même en-dehors de cette période spécialement organisée, le réseau routier fait l'objet d'une attention particulière et il est dégagé dès que les conditions climatiques l'imposent. En effet, lors de l'épisode neigeux précoce fin octobre, les agents routiers se sont relayés afin de rendre praticables la majeure partie des routes départementales.

5ème COMMISSION : développement durable des territoires

La préservation et l'amélioration du cadre de vie est une préoccupation majeure du Conseil départemental. Pour ce faire, il intervient dans différents domaines :

> Aménagement du territoire

> Politique agricole

> Espaces naturels

> Valorisation et pérennisation des ressources aquatiques

> Activités de loisirs et de pleine nature

> Tourisme

> Laboratoire :

- Hygiène alimentaire
- Santé animale
- Contrôle sanitaire des eaux

> Action territoriale (accompagnement des projets des communautés de communes et des pays)

III

EN CHIFFRES

426 km de véloroute aménagés par le Conseil départemental depuis 2010 (dont 215 km inscrits au schéma national)	**5 500 km** de cours d'eau	**2** rivières labellisées « Site rivières sauvages »
10 % de la surface du département en zone humide	**12** stations de contrôle de la qualité de l'eau suivies par la cellule d'Animation et Suivi Technique de l'Entretien des rivières (ASTER 23)	**2 428 km** de chemins inscrits au PDIPR
745 km de chemins entretenus (dont balisage)	**43** chemins de randonnées bénéficiant du Label «Rando Qual'Iti Creuse» et/ou de la labellisation fédérale PR	

> 5ème commission : développement durable des territoires

RÉSERVE NATIONALE DE L'ÉTANG DES LANDES

Depuis le 11 avril 2018, le site de la Réserve s'est doté de nouveaux espaces pour accueillir le public : la Maison de la Réserve et l'espace boutique. Ainsi jusqu'à mi-novembre, la Maison de la Réserve a comptabilisé 125 demi-journées d'ouverture.

La gestion écologique de la Réserve s'est poursuivie avec notamment l'entretien de 25 hectares de zones humides par des brebis limousines et une méthode de fauche tardive en partenariat avec trois éleveurs.
Par ailleurs, 29 animations ont été réalisées dans le cadre du calendrier des rendez-vous nature et ont rassemblé plus de 700 participants.

A l'automne, la pêche de l'étang biennale a permis de valoriser plus de 13 tonnes de poissons et de récupérer moins de 20 kg de poisson-chats, du 19 octobre au 21 décembre. Cela a également été l'occasion de célébrer la 1ère fête de la pêche, le 10 novembre, organisée par l'équipe de la Réserve, accompagnée de 2 saisonniers. Celle-ci a rassemblé plus de 200 participants autour, notamment, de la pêche au filet avec des chevaux de traits, de restauration à base de poissons, d'une conférence et de diverses animations.

Les suivis et études scientifiques ont conduit au recensement de plus de 200 nouvelles espèces cette année (principalement des invertébrés). Parmi elles figure Leviellus thorelli, une araignée rarissime dont seulement deux stations sont connues à ce jour en France. L'espèce a été trouvée sur les bâtiments du Domaine de Landes, qui bordent la réserve naturelle et appartiennent au Conseil départemental.

Sur le plan ornithologique, 3 640 oiseaux ont été bagués dans la roselière afin de récolter des informations sur leur mode de vie (route de migration, effectifs, identification de ceux qui transitent par la réserve, mesures biométriques, estimation des apports de nourriture fournis par le site de la Réserve…).
Une espèce rare a même été observée ; il s'agit d'un mâle chanteur de Marouette de Baillon qui est resté cantonné plusieurs semaines. Cette espèce, gravement menacée d'extinction en France, n'avait pas été constatée en période de reproduction depuis près de 40 ans.

Budget : 305 000 € en fonctionnement et 12 300 € en investissement.
Estimation : de 15 000 à 20 000 visites sur l'année.

III

> 5ème commission : développement durable des territoires

ANIMATION TERRITORIALE

Création d'un Centre d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (CIM)

A compter du 1er janvier 2018, les services de l'État n'assurent plus l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour les communes compétentes en urbanisme et membres d'un EPCI de plus de 10 000 habitants. Le service de l'application du droit des sols de la Direction Départementale des Territoires a néanmoins poursuivi sa mission jusqu'au mois de juillet.
C'est à ce titre que l'Assemblée Départementale du 18 mai 2018 a décidé de créer une Agence Technique Départementale incluant un Centre d'Instruction Mutualisé des Actes d'Urbanisme (CIM).
Ce CIM, ayant pour objectif de mutualiser les moyens humains et financiers, opérationnel depuis le 1er juillet 2018, a instruit les actes d'urbanisme auprès des 35 communes adhérentes qui ne possèdent pas de service « instruction du droit des sols » ce qui représente près de 28 % de la population creusoise. 13 nouvelles communes vont le rejoindre au 1er janvier 2019.

Après une période de mise en route administrative coordonnée par notre collectivité, l'Agence, dont le fonctionnement est basé sur l'adhésion des communes et une facturation à l'acte, se fera en toute autonomie.

Contrats de territoire dits contrats « Boost'ter »

Afin de préparer la nouvelle génération de contrats avec les Etablissements Publics Coopération Intercomunale (EPCI), le Conseil départemental a organisé de nombreux échanges avec les territoires et en interne pour élaborer une stratégie partagée avec chacune des intercommunalités et fixer le cadre d'intervention du département pour les trois ans à venir.

Ce partenariat prendra la forme de contrats de territoire 2019-2023 dits contrats « Boost'ter » qui introduisent de nouveaux principes : partenariat bipartite, contrat répondant à un projet de territoire, …

> 5ème commission : développement durable des territoires

ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES ET ORGANISMES RELEVANT DU SECTEUR AGRICOLE

Refonte du dispositif de soutien aux exploitations agricoles fragiles, LE DÉPARTEMENT PRÉCURSEUR en la matière …

Depuis 2002, le Département accompagne un dispositif qui permet, dans un cadre partenarial avec la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'Etat et les organisations professionnelles agricoles de soutenir des exploitations en difficultés.

En 2018, le Ministère de l'Agriculture a institué un nouveau règlement d'aide en la matière qui reprend les mesures que la Creuse avait imaginées voici 17 ans. C'est donc tout naturellement que le Département s'est glissé dans ce processus.

Mise en place de nouvelles modalités d'intervention en faveur des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA)

Le règlement d'aide du Département a été adapté pour le mettre en phase avec les besoins des exploitations.

Renforcement de l'action en faveur de l'action sanitaire dans les élevages sur la paratuberculose bovine

La convention de partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire de la Creuse a vu son contenu adapté pour tenir compte de nouveaux risques dans les élevages.

Le Département s'engage ainsi dans un nouveau programme pluriannuel de lutte qui prend la suite de celui mené depuis plus de 10 ans en matière de Rhinotrachéite infectieuse dont les résultats ont permis à la Creuse d'obtenir le statut «indemne».

III

Soutien exceptionnel pour le transport de fourrage

Le Département a décidé d'intervenir financièrement en faveur des éleveurs creusois ayant eu recours aux services de l'Association de Promotion de l'Agriculture Creusoise (APAC) pour acquérir du fourrage grossier (paille de blé, paille de maïs et foin) suite à la sècheresse qu'a connu la Creuse en 2018 (1 tonne de fourrage livré = contribution de 20 €).

Partenariat renforcé avec la Chambre d'Agriculture

Le Département a signé une nouvelle convention avec la Chambre d'Agriculture afin de soutenir plusieurs actions fondées sur le développement de son action au service des exploitations sur les territoires et l'adaptation de celles-ci au changement climatique :

- Action 1 : Assurer un relais efficace entre les exploitants agricoles et les institutions départementales pour faire face aux difficultés sociales et économiques des exploitations,

- Action 2 : Mobilisation et préservation de la ressource en eau et adaptation au changement climatique,

- Action 3 : Proximité et développement territorial.

> 5ème commission : développement durable des territoires

CONTRIBUTION A L'ÉLABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE SPORTIVE ET TOURISTIQUE DÉPARTEMENTALE

Le pôle stratégies territoriales accompagne les acteurs du cyclotourisme creusois ...

• Aménagement des premières « boucles locales à vélo »

Notre collectivité a accompagné des intercommunalités dans la conception et la valorisation de nouveaux circuits cyclotouristiques qui permettent de concilier sport et découverte du patrimoine creusois. C'est déjà chose faite pour la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret qui propose des circuits adaptés à la pratique familiale et aux touristes sur son territoire. Le déploiement se poursuit sur le secteur de la Communauté de Communes Monts et Vallées Ouest Creuse et sur celui de Creuse Confluence.

• Déploiement du Label « Rando Qual'Iti Creuse » aux manifestations randonnées à vélo (VTT et vélo-route)

Initié sur la filière randonnée pédestre, ce projet collaboratif, coordonné par nos services, a été réalisé en lien avec les comités départementaux de cyclotourisme, de cyclisme de la Creuse et de l'UFOLEP.
Celui-ci garantit aux amateurs de cyclisme, une qualité d'accueil et d'organisation pour toutes les manifestations labellisées.

Mise en œuvre et suivi de la politique départementale « Sports et loisirs de nature »

Le Conseil départemental a pour compétence le développement maîtrisé des sports de nature.

C'est à ce titre qu'a été lancée début 2018, une **étude d'opportunité et de faisabilité de la compétence « sports de nature »** sur notre territoire pour laquelle l'Assemblée Départementale du 14 décembre 2018, a délibéré la mise en œuvre.

Elle vise à constituer une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) réunissant les acteurs des domaines sportifs et environnementaux. Cette commission qui se réunira pour la première fois courant second semestre 2019, devra élaborer un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), outil de planification et de pérennisation des lieux de pratiques d'activités de pleine nature. Ce dernier intégrera le Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR).

III

ZOOM SUR...

UN LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES À L'EXPERTISE RECONNUE

Jean-Pierre BARREAUD
Directeur du laboratoire

« En 2018, l'activité vétérinaire a connu une progression très importante en particulier sur les analyses du BVD (virus de la diarrhée bovine) par la technique d'amplification génomique : plus de 25 000 analyses ont ainsi rapporté près de 100 000 € de recettes supplémentaires au laboratoire. Cela a même nécessité l'embauche d'un renfort pour la durée de cette campagne de prophylaxie.

Les analyses sont réalisées à partir d'une biopsie de cartilage auriculaire prélevée au moment de l'identification de l'animal. Pour le Département de la Creuse, il pourrait s'agir à terme de dépister près de 180 000 jeunes bovins chaque année !

Le laboratoire d'analyses de la Creuse est véritablement pionnier en la matière au plan régional car le plan national d'éradication de cette maladie est en cours d'élaboration et son contenu ne devrait être révélé que fin 2019.
C'est le GDS (Groupement de Défense Sanitaire) de la Creuse qui a décidé d'anticiper ce plan par une montée en puissance progressive des analyses BVD depuis 2 ans. Ce travail partenarial, en lien également avec la DDCSPP, apportera les éléments de terrain nécessaires à la construction du plan national. »*

*Le GDS est le représentant de tous les éleveurs creusois ; il est l'interlocuteur unique pour toutes les questions sanitaires relatives aux cheptels creusois.

Delphine ISNARD
Responsable du secteur microbiologie des eaux et phytoplancton

« L'étude menée par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail) représente une opportunité pour notre laboratoire de mettre en avant son expertise dans la méthode d'analyse des cyanobactéries par filtration, afin d'aboutir à la reconnaissance de ses compétences par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation).

Cette étude permettra de comparer les 2 méthodes d'analyses actuellement employées par les laboratoires (méthode par filtration et méthode par sédimentation), afin d'harmoniser les pratiques.
En France, très peu de laboratoires sont formés à l'analyse des cyanobactéries sur les 2 méthodes. Le laboratoire départemental de la Creuse ayant la compétence sur ces 2 méthodes est devenu une référence en la matière.

L'analyse des cyanobactéries représente un enjeu sanitaire important en Creuse, qui fait partie des départements les plus touchés. En effet, parmi le phytoplancton d'eau douce, les cyanobactéries peuvent potentiellement produire des toxines dangereuses pour la santé. Ainsi, les eaux de baignades et le réseau d'alimentation en eau potable font l'objet d'une réglementation particulièrement rigoureuse. Ces analyses rentrent dans le cadre des contrôles sanitaires mandatés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) et réalisées par le laboratoire. »

En 2018, le Laboratoire départemental a poursuivi son ouverture sur l'environnement socio-économique de son territoire en accueillant le 29 novembre une délégation de chefs d'entreprises, enseignants et représentants du rectorat de l'Académie de Limoges, à l'initiative de la Confédération des petites et moyennes entreprises de la Creuse.

Ce moment d'échanges privilégiés fut l'occasion de présenter l'ensemble des activités du Laboratoire et les compétences professionnelles recherchées pouvant s'inscrire dans les filières de formations actuelles et futures dispensées en région. En effet, ses missions d'expertise, conseils et prestations analytiques dans ses domaines de compétences sont :

- la qualité de l'eau et de l'environnement.
- le suivi de la qualité microbiologique des aliments.
- le diagnostic en biologie vétérinaire et santé animale.

2018 a vu la mise en œuvre, dans sa nouvelle configuration, du marché du contrôle sanitaire des eaux de consommations et de loisirs conclu avec l'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine en juillet 2017. Celui-ci a représenté une recette propre pour le laboratoire de 202 946 €, 101 979 € étant désormais directement facturés par les prestataires sous-traitants (Qualyse Tulle et Pearl) auprès des clients gestionnaires.

III

L'année 2018 a été matérialisée par la participation du laboratoire à une étude collaborative nationale pilotée par l'Agence Nationale de SEcurité Sanitaire de l'alimentation (ANSES) visant à la définition d'une méthode standardisée d'identification et dénombrement du phytoplancton (cyanobactéries) dans les eaux douces, en particulier dans les eaux de baignade.
Notre Laboratoire est l'un des deux seuls laboratoires publics, avec l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA Bordeaux) à avoir été intégré dans cette étude scientifique.
Il s'agit là de la reconnaissance de plus de 10 années d'expertise dans ce domaine pour le laboratoire d'analyses de la Creuse qui a pu élaborer au fil du temps une photothèque de cyanobactéries remarquable.

En 2018, le Laboratoire a, également, répondu au besoin exprimé par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) creusois visant à la réalisation d'un programme départemental d'éradication de la diarrhée virale bovine (BVD) devançant en cela un plan national à venir, et ce, par la réalisation d'analyses par amplification moléculaire sur prélèvements de cartilages auriculaires (30 000).

D'un point de vue gestion administrative, le laboratoire a fait l'acquisition en 2018 d'un outil informatisé de comptabilité analytique lié à son logiciel métier intégré, dans une perspective, à la fois, de mise en conformité avec la réglementation future des conditions de financement des missions de service public qu'il exerce, mais également comme aide au pilotage de la structure.

En 2018, le laboratoire départemental, c'est :

- 42 agents affectés à son service.
- 300 650 échantillons mis en œuvre (en progression de 8,8 %).
- 571 000 analyses réalisées, tous paramètres confondus.
- 2 450 936 € de recettes commerciales dont 1 385 733 € portées par le secteur sérologie (en progression de 4,2 %).
- 2,8 M€ de budget.

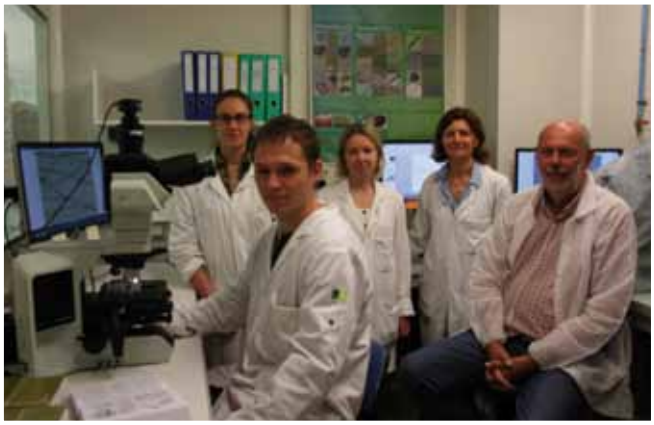

IV

AUTRES STRUCTURES

IV

Le Conseil départemental est membre de deux Groupements d'Intérêt Public à vocation sociale, compétence majeure du Département.

Ils sont financés à hauteur de :

- 100 000 € pour la Maison Départementale pour les personnes handicapées.
- 22 500 € pour Traces de Pas.

Il siège également dans 7 structures qu'il soutient financièrement :

- Service Départemental d'Incendie et de Secours
- Conservatoire de musique et d'art dramatique Emile Goué
- Creuse Tourisme
- Cité internationale de la tapisserie et de l'art tissé
- Syndicat mixte pour la sauvegarde et la valorisation de la forteresse de crozant
- Aérodrome de Lépaud
- Dorsal (développement de l'offre régionale de services et de l'aménagement des télécommunications en limousin).

PARMI CES SOUTIENS,

LES PLUS SIGNIFICATIFS SONT :

IV

Service Départemental d'Incendie et de Secours

6 900 000 €

EN CHIFFRES

29
centres de secours

51
sapeurs-pompiers professionnels

245
véhicules

663
sapeurs-pompiers volontaires et 37 au Service de Santé et de Secours Médical (SSSM)

INTERVENTIONS DU SDIS

En 2018, 9 032 interventions ont été réalisées, soit 24.75 par jour et 14% de plus qu'en 2017.
Détais des interventions :

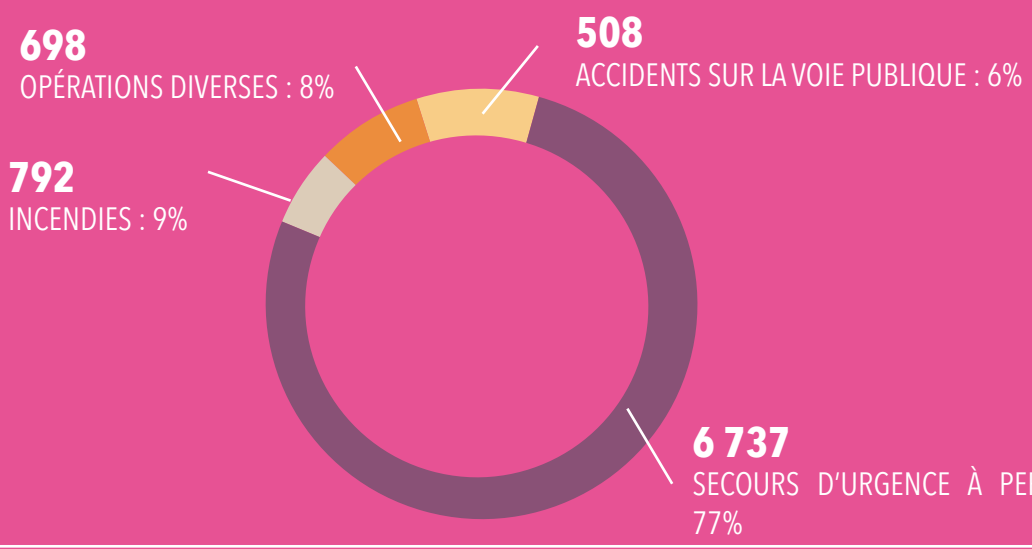

Conservatoire de musique et d'art dramatique Emile Goué

1 725 000 €

EN CHIFFRES

673 heures de cours

39 enseignants

+ de **90** manifestations organisées dans et hors du Conservatoire

+ de **10%** du budget consacré aux actions d'Éducation Artistique et Culturelle* (+ de 1 000 enfants concernés en primaires, + de 100 en collège)

DEUX RENCONTRES DE PRESTIGE

1) Rencontre avec un compositeur : « François Rossé ». Compositeur, inspecteur honoraire du ministère de la culture, François Rossé est venu rencontrer les élèves du Conservatoire pour leur faire découvrir l'improvisation. Il a animé une Master Class le samedi 28 avril, après avoir offert un prestigieux concert le vendredi 27.

2) Rencontre avec un spécialiste : Alban Guyonnet. Le 2 juin, ce professeur de percussions « Mandingues » nous a offert une magnifique conférence sur les musiques et les instruments de percussion africains. Après une Master Class avec les élèves de percussions du Conservatoire, les élèves et intervenants ont enthousiasmé le nombreux public par un splendide concert.

** classes à horaires aménagés musique et théatre en collège, interventions en écoles primaires, en I.M.E., projets en liaison avec des I.M.E., etc)*

IV

Creuse Toursime

950 000 €

EN CHIFFRES

88 516
arrivées enregistrée dans les hôtels creusois de janvier à décembre 2018

462 097
visites sur les sites internet grand public

+ 5.3%
d'arrivée dans les campings creusois entre avril et septembre 2018

FRÉQUENTATION DES RÉSEAUX SOCIAUX

La fréquentation des réseaux sociaux connaît une progression, de 41 967 personnes en 2017, elle est de 46 078 en 2018.

Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé

10 ans d'inscription à l'Unesco pour la tapisserie d'Aubusson !

699 247 €

EN CHIFFRES

125 761 visiteurs accueillis depuis l'ouverture (le 10 juillet 2016)

Entre **20** et **60** occurrences médiatiques recensées chaque mois

60 % des commerçants d'Aubusson affirment avoir perçu un effet positif sur leur chiffre d'affaire

INDICATION GÉOGRAPHIQUE "TAPIS ET TAPISSERIE D'AUBUSSON"

Depuis plus de cinq siècles, une infinité d'ouvrages a été produite en Creuse : tapisseries, tapis, tentures, verdures, ornements de lits, garnitures de meubles, portières, lambrequins, …
Depuis l'entrée en vigueur des deux Indications Géographiques fin 2018, l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) reconnaît que seules les entreprises du département de la Creuse membres de l'Organisme de Défense et de Gestion (ODG) LAINAMAC et certifiées par l'organisme certificateur Certipaq sont habilitées à fabriquer des tapis et tapisseries d'Aubusson.

Quatre procédés techniques sont concernés : la tapisserie d'Aubusson, le tapis ras, le tapis point noué ou tapis velours et tapis tuft ou tapis point piqué main.
Six entreprises sont engagées dans la démarche de certification : Atelier A2, Atelier Cc Brindelaine, Atelier de la Lune, Atelier Françoise Vernaudon, Les Ateliers Pinton et la Manufacture Robert Four.

V

ÉVÈNEMENTS 2018

V

Réserve Naturelle Nationale
ETANG DES LANDES
LES RENDEZ-VOUS NATURE 2018
FÊTE DE LA NATURE
LUSSAT - RNN ETANG DES LANDES
LES RENDEZ-VOUS NATURE 2018
la Creuse
Budget 2018
EXPOSITION
LES PLAQUES FUNÉRAIRES DES SOLDATS CREUSOIS
de la Première Guerre mondiale
MORT POUR LA FRANCE
Rendu
SAMEDI 10 NOVEMBRE
PAT R M NE
DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018
Mon premier livre
LIRE, AIMER, PARTAGER
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
FÊTE DE LA MUSIQUE
JEUDI 21 JUIN 2018 _ 20H00

FESTIVAL
Coquelicontes
SPECTACLE
« APÉRO CONTÉ »
BON SENS PAYSAN !
Hôtel du Département - JEUDI 24 MAI 2018 - à 18h00
la Creuse
Une journée au collège
CHEFS D'ENTREPRISE, DISCUTONS MARCHÉS PUBLICS
LES RENDEZ-VOUS NATURE 2018
ANIMATION GRATUITE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
GRATUIT
SPARTUS
- ENSEMBLE DE TROMPETTES ET DE PERCUSSIONS DE CHRISTOPHE LAGUZET
- ENSEMBLE D'HARMONIE DU CONSERVATOIRE DE PATRICE GAVORY
MUSIQUES CUBAINES ET VARIÉTÉS
JOURNÉE INTERNATIONALE DES ARCHIVES
OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
PROGRAMME
SÉANCE DÉDICACE
Jean Parizet
SÉANCE DÉDICACE
Robert GUINOT,
auteur de la préface de la réédition de « Jean Parizet, Tapissier d'Aubusson »
Lundi 2 juillet 2018, de 17h00 à 17h30,
À la Cité Internationale de la Tapisserie

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

la CREUSE le Département

N° ISSN 2647-1175

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Hôtel du Département - BP 250 - 23011 Guéret Cedex - Tel. 05 44 30 23 23

www.creuse.fr